

« La raison d'état »

L'association espérait pouvoir présenter pour l'édition 2019, le « **J'accuse** » de Roman Polanski.

Le film n'étant pas encore sorti à la date du festival, l'idée en avait été abandonnée. Mais les films choisis pour animer le débat très largement tourné sur les affaires **BOULIN** et **BOREL** ont parfaitement répondu à notre souhait et ont reçu un formidable accueil de nos spectateurs.

Il est sûr cependant que l'Affaire Dreyfus aurait pu superbement illustrer le thème de la 10^e édition sur la **raison d'état** !

Il n'est pas impossible qu'on y revienne à une prochaine occasion tant le sujet est vaste et loin d'avoir été exploré au cours du débat que les participants ont trouvé trop court.

Quelques mots sur le film de Polanski.



Synopsis : En 1894, le capitaine Alfred Dreyfus, officier français de confession juive, est condamné à la déportation à vie pour avoir fourni des documents secrets à l'Allemagne. Le commandant Marie-Georges Picquart, promu lieutenant-colonel et chef du deuxième Bureau, découvre que le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy est le véritable espion pour l'Allemagne et que son propre adjoint, Hubert Henry, sait que le véritable traître n'est pas Dreyfus mais Esterhazy, surnommé Dubois. Par devoir et sens de l'honneur, Picquart refuse d'obéir à ses chefs qui lui ordonnent d'étouffer l'affaire. Il est menacé, arrêté, emprisonné, mais persiste jusqu'à ce que la vérité éclate et que Dreyfus soit libéré et réhabilité. Pendant douze ans, cette « affaire » déchire la France de la Troisième République et fait scandale dans le monde entier.

Roman Polanski collabore ici à nouveau avec l'auteur britannique Robert Harris. Les deux hommes avaient déjà travaillé ensemble sur *The Ghost Writer* (2010). Le scénario s'inspire du formidable roman **D.** de Robert Harris, publié en 2013. Roman Polanski voulait depuis des années faire un film sur l'affaire Dreyfus, le projet est évoqué dès 2012 :

« J'ai longtemps voulu faire un film sur l'affaire Dreyfus, en traitant le sujet non comme un drame en costumes mais comme une histoire d'espionnage. De cette manière, on peut montrer son absolue pertinence par rapport à ce qui se passe dans le monde aujourd'hui – le spectacle séculaire de la chasse aux sorcières à l'encontre d'une minorité, la paranoïa sécuritaire, les tribunaux militaires secrets, les agences de renseignement hors de contrôle, les dissimulations gouvernementales et la presse enragée », dit-il au *Hollywood Reporter* en 2012.

L'Affaire Dreyfus reste un mythe universel et d'une incroyable actualité.

Certes, les valeurs qui s'en dégagent de lutte, de courage et d'engagement sont éternelles mais il n'est pas une affaire d'injustice criante ou d'atteinte aux droits les plus élémentaires et les plus sacrés de l'individu qui ne fasse référence à l'Affaire Dreyfus ou que l'on en appelle à la « **Ligue des Droits de l'Homme** » née en 1897 pendant l'Affaire Dreyfus à l'initiative de l'avocat Ludovic Trarieux.

Des milliers de livres ou d'articles lui ont été consacrés non seulement en France mais dans le monde entier.

Une approche ludique sous forme d'une bande dessinée, historique rigoureuse et très documentée permet d'en appréhender les étapes essentielles notamment dans la représentation des procès du Conseil de guerre de 1894 et 1899 et du procès en diffamation devant la Cour d'assises de la Seine engagé contre Emile Zola après la parution de son **J'Accuse**.

Cet ouvrage a été salué par Robert Badinter et Emmanuel Macron.

L'AFFAIRE DREYFUS



Textes et dessins
JEAN-MARIE DIGOUT

A commander chez l'auteur

Jmdigout1@gmail.com avec dédicace personnalisée

Au prix de 25 euros (4 euros de participation aux frais de port)

Ou chez Amazon (affaire Dreyfus en BD) ou Rakuten